



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE



Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 69

Membres présents : 44

• suppléés : 3

• représentés : 7

Votants : 51

Date de la convocation :
26 Avril 2018

Secrétaire de séance :
Colette BLONDEL

L'An DEUX MILLE DIX-HUIT, le 2 Mai 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 26 AVRIL 2018, s'est réuni à COTTENCHY sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINQUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, LEFEBVRE et NANSOT, Messieurs AUBRY, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, MONTAIGNE, HEBERT, DOVERGNE, TANGHE (suppléant de M. PALLIER), SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, CARON, TEN, POTTIER, DUTILLEUX, HENNEBERT, GORET, DAIGNY, RICARD, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, VAN DE VELDE, CHIRAT, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE), DRAGONNE, LEROY et PELTIEZ

● Disposaient d'un pouvoir :

Madame BLIN de Monsieur DURAND, Monsieur AUBRY de Madame MARCEL, Monsieur SURHOMME de Madame MARSEILLE, Monsieur AMARA de Monsieur BARRE, Monsieur MONTAIGNE de Monsieur FRANCELLE, Madame PREVOST de Monsieur VAN OOTEGHEM et Monsieur VAN DE VELDE de Monsieur BERTRAND Jacques

● Absents excusés :

Mesdames MARCEL (Représentée par Monsieur AUBRY), MARSEILLE (Représentée par Monsieur SURHOMME) et ATTAGNANT, Messieurs BARRE (Représenté par Monsieur AMARA), FRANCELLE (Représenté par Monsieur MONTAIGNE), DURAND (Représenté par Madame BLIN), PALLIER (Représenté par Monsieur TANGHE), LEVASSEUR (Représenté par Monsieur VAN OOTEGHEM), JUBERT, LECLABART (Représenté par Madame SAINQUENTIN), BERTRAND Jacques (Représenté par Monsieur VAN DE VELDE), MOURIER, DALRUE (Représenté par Monsieur LAMBERT), Monsieur VAN OOTEGHEM (Représentée par Madame PREVOST), et MAROTTE

● Absents non excusés :

Madame PETIT, Messieurs DOUCHET, SUIN, BINET, DEPRET, VERMEIL, VAN GOETHEM, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, REMY, SZYROKI et CLEMENT

BUDGETS PRIMITIFS 2018

RAPPORT DE Monsieur Pierre BOULANGER, Président de la CCALN,

Après avis du Bureau Communautaire,

Après avis de la Commission Finances du 19 avril 2018

Les conseillers trouveront en annexes à cette fiche de présentation, des documents synthétiques relatifs au :

- BP 2018 Budget général
- BP 2018 Zone de Moreuil
- BP 2018 Zone d'Hangest
- BP 2018 Budget annexe de la Bonneterie
- BP 2018 Budget annexe SPANC
- BP 2018 Budget annexe Déchets Ménagers
- BP 2018 Budget annexe ZAC du Val de Noye
- BP 2018 Budget annexe Complexe Sportif
- BP 2018 Budget annexe Petite enfance Coquille de Noye

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire:

- Vote un Budget Primitif 2018 Budget Général qui s'équilibre en Fonctionnement à hauteur de **10 446 763.68 €** et en Investissement à hauteur de **1 384 808.19 €** à la majorité, 37 voix pour, 11 voix contre et 3 abstentions
- Entérine les pièces annexes au BP 2018 -Budget Général : Etat des subventions et participations (et conventions s'y référant) tableau des effectifs, état de la dette ;
- Vote un BP 2018 : **Zone de Moreuil** qui s'équilibre à hauteur de **122 844.09 €** en Fonctionnement et **234 470.03 €** en Investissement à l'unanimité,
- Vote un BP 2018 : **Zone d'Hangest** qui s'équilibre à hauteur de **55 232 €** en Fonctionnement et **35 914.90 €** en Investissement à l'unanimité,
- Vote un BP 2018 : **Budget annexe de la Bonneterie** qui s'équilibre à hauteur de **234 046.65 €** en Fonctionnement à l'unanimité,
- Vote un BP 2018 : **Budget annexe Luce, Rue de Margot, Rue de l'Equipée Sources du Bois Brûlé**, qui s'équilibre à hauteur de **12 802.28 €** en Fonctionnement et **5 783.48 €** en Investissement à l'unanimité,
- Voter un BP 2018 **Budget annexe Déchets Ménagers** à hauteur de : **2 331 091.60 € en Fonctionnement et à hauteur de 680 327.05 € en Investissement**, à la majorité, 50 voix pour et 1 voix contre,
- Vote un BP 2018 **Budget annexe ZAC du Val de Noye** à hauteur de : **214 081 € en Fonctionnement et à hauteur de 1 054 428.29 € en Investissement**, à la majorité, 50 voix pour et 1 voix contre,
- Vote un BP 2018 **Budget annexe Complexe Sportif** qui s'équilibre à hauteur de **248 060 €** en Fonctionnement et à hauteur de **602 417.23 €** en d'Investissement à l'unanimité,
- Vote un BP 2018 : **SPANC** qui s'équilibre à hauteur de **229 986.76 €** en Fonctionnement et **20 953.56 €** en Investissement à l'unanimité,
- Vote un BP 2018 **Budget annexe Petite enfance Coquille de Noye** qui s'équilibre à hauteur de **855 513.67 €** en Fonctionnement et **126 945.14 €** en Investissement à l'unanimité,
- Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 2 Mai 2018 A MOREUIL

Le Président,

Pierre BOULANGER.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2018.02.05-05 TRANSMISE LE 04/05/2018

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....

